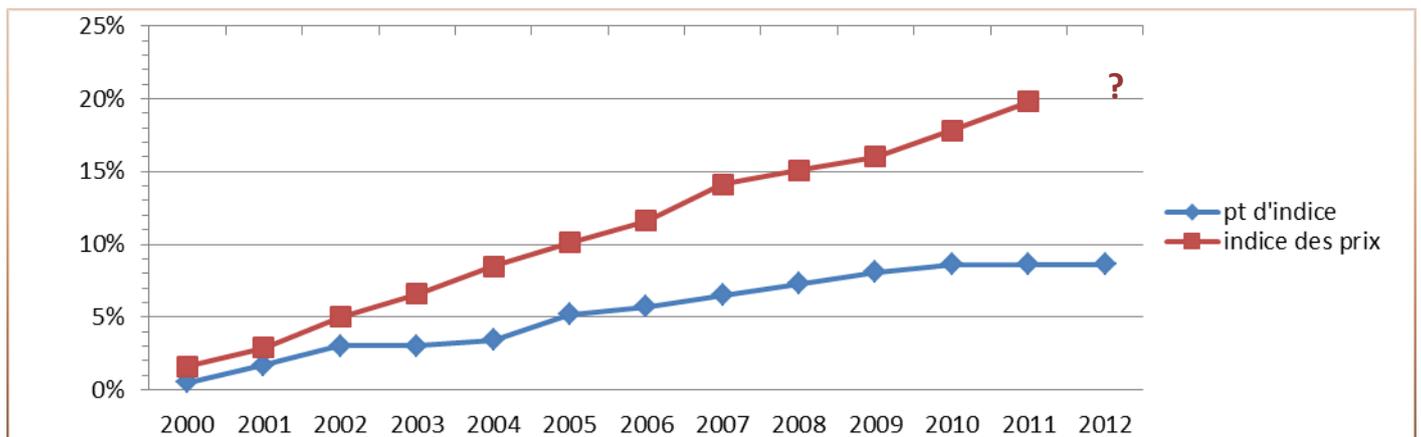


URGENCE 2011: AUGMENTER LES SALAIRES

Pendant que le rythme de hausse des prix à la consommation s'accélère, le gouvernement se refuse à toute véritable augmentation salariale dans la fonction Publique et s'entête dans sa logique d'individualisation des traitements.

Evolution du point d'indice et de l'indice des prix (en glissement) depuis l'an 2000

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pt d'indice	0,5%	1,2%	1,3%	0,0%	0,4%	1,8%	0,5%	0,8%	0,8%	0,8%	0,5%	0%	0%
Indice des prix	1,6%	1,3%	2,1%	1,6%	1,9%	1,6%	1,5%	2,5%	1,0%	0,9%	1,8%	2%	?



Alors que les hausses de prix se multiplient, et face à la décision du gouvernement de geler le point d'indice pour 2011 et 2012, après avoir imposé une augmentation de la retenue pour pension, Force Ouvrière revendique :

- 5 % d'augmentation de la valeur du point d'indice dès 2011,
- un rattrapage de la perte de pouvoir d'achat du point accumulée depuis 2000 (10%) par l'attribution de points d'indice,
- une ouverture de négociations pour la refonte et la revalorisation de la grille indiciaire pour toutes les catégories C, B et A plaçant le minimum de rémunération à 120 % du SMIC,
- une prime de transport pour tous, et la revalorisation des indemnités kilométriques, indemnisation repas et nuitée.